

Commission « Economie et innovation »
Rapporteurs : Olivier LE NEZET et David RIOU

**Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional
« Le groupement interportuaire « Pêche de Bretagne »
Pour une initiative bretonne en faveur de la compétitivité de la pêche
par ses ports »**

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Depuis 2007 et le transfert par l'Etat des ports de Brest, Lorient et Saint-Malo, le Conseil régional a placé les ports au cœur de sa stratégie de développement économique maritime. Cette dynamique a été renforcée par le transfert des ports départementaux, prévu par la loi NOTRe. Concernant les ports de pêche, il est apparu qu'un transfert à la collectivité régionale était moins justifié et la concertation menée avec les collectivités bretonnes a conclu à la nécessité de mettre en place une coopération forte entre les autorités portuaires.

L'accord portuaire signé en 2016 entre le Conseil régional, le Conseil départemental des Côtes d'Armor, le Conseil départemental du Finistère et Lorient Agglomération a posé les bases de cette coopération portuaire à l'échelle régionale pour développer les ports de pêche de Bretagne et contribuer à la valorisation de la filière. La création du Groupement interportuaire « Pêche de Bretagne », dans lequel le Conseil régional jouera un rôle central, est au cœur de cette démarche de coopération.

2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

Le secteur de la pêche reste fragile et doit renforcer ses parts de marché, en particulier face à la menace du Brexit. Aussi, le CESER salue la création de cette instance de coopération, qui va dans le sens des préconisations faites dans son étude « *Produire ET résider sur le littoral en Bretagne !* ». Cette initiative devrait contribuer à valoriser au mieux les débarquements et les productions, au profit des territoires, en favorisant de meilleures conditions de mise en marché et une meilleure coordination des réseaux et des organisations professionnelles.

Le CESER s'interroge toutefois sur l'appellation et la composition du « Parlement de la Pêche de Bretagne » présenté en annexe. Il regrette que la configuration proposée ne comporte aucun représentant de la société civile (Conseils de développements des territoires concernés et CESER). Il s'interroge par ailleurs sur l'articulation de cette nouvelle instance de gouvernance avec la Conférence régionale de la mer et du littoral, ainsi qu'avec les autres instances représentatives professionnelles.

Le CESER continuera donc à suivre avec attention la mise en place et les actions de ce groupement interportuaire, qui constitue d'ailleurs l'une des actions de la feuille de route Mer-Littoral du Conseil régional présentée à cette même session.

Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne

Le groupement interportuaire « Pêche de Bretagne » - Pour une initiative bretonne en faveur de la compétitivité de la pêche par ses ports

Nombre de votants : 104

Ont voté pour l'avis du CESER : 104

Sophie JEZEQUEL (CRAB), Edwige KERBORIOU (CRAB), Laurent KERLIR (CRAB), Didier LUCAS (FRSEA), Cécile PLANCHAIS (FRSEA), Henri DAUCE (Confédération paysanne de l'Ouest), Philippe DAGORNE (Par accord CERAFEL-UGPVB-CIL), Patrice LE PENHUIZIC (Par accord FRCIVAM-IBB), Olivier LE NEZET (CRPMEM), Jehane PRUDHOMME (CRPMEM), Goulven BREST (Par accord Comités régionaux de la conchyliculture de Bretagne nord et Bretagne sud), Philippe PLANTIN (CRMA), Marielle TARTIVEL (U2P), Philippe LE ROUX (U2P), Sylvère QUILLEROU (CNPL), David CABEDOCE (CCIR), Evelyne LUCAS (CCIR), Emmanuel THAUNIER (CCIR), Marie-Christine LE GAL (MEDEF), Annie SAULNIER (MEDEF), Daniel TUNIER (MEDEF), Brigitte LE CORNET (CPME), Régis BOIRON (Centre des Jeunes dirigeants d'entreprises de Bretagne), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Bernard LAURANS (Par accord SNCF-SNCF Réseau-EDF-ENEDIS-RTE-ENGIE-La Poste), Jean-Yves LABBE (Bretagne pôle naval), Olivier CHAPALAIN (Par accord UDES-UNIFED), Ronan LE GUEN (Collectif de fédérations d'insertion par l'activité économique : par accord entre la fédération des entreprises d'insertion Bretagne, Chantier école Bretagne, Collectif des associations intermédiaires 29, Fédération des associations intermédiaires 22, Union départementale des associations intermédiaires 56), Jean LE TRAON (IRT B-COM), Sergio CAPITAO DA SILVA (ID4CAR), Anne COUÉTIL (Par accord SER-FEE), Anne-Claude LEFEBVRE (Par accord CRITT-Centres techniques de Bretagne), Françoise BOUJARD (CFDT), Michel CARADEC (CFDT), Danielle CHARLES LE BIHAN (CFDT), Isabelle CONAN ROUSSEAU (CFDT), Joël DEVOULON (CFDT), Marie-Annick GARAUD LE GARS (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Marie-Madeleine HINAULT (CFDT), Brigitte LE CLECH (CFDT), Véronique LE FAUCHEUR (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Gilles POUPARD (CFDT), David RIOU (CFDT), Hervé THIBOULT (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Olivier CAPY (CGT), Nicolas COSSON (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Ronan LE NEZET (CGT), Lindsay MADEC (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Florence PRIGENT (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Nadine HOURMANT (FO), Annie KERHAIGNON (FO), Eric LE COURTOIS (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Pierrick SIMON (FO), Annie COTTIER (CFTC), Daniel CLOAREC (CFTC), Viviane SERRANO (SOLIDAIRES), David COCAULT (SOLIDAIRES), Marie-Andrée JEROME-CLOVIS (UNSA), Bertrand LE DOEUFF (UNSA), Jean-Marie BERTHO (CFE-CGC), Jean-Marc CLERY (FSU), Annie GUILLERME (FR-CIDFF), Lydée POREE (Planning Familial), Laetitia BOUVIER (JA), Filipe NOVAIS (CRAJEP), Antoine PIERCHON (Par accord UNEF-fédé B-FERIA), Jacqueline PALIN (CROS), Jean KERHOAS (Nautisme en Bretagne), Marie-Anne CHAPDELAIN (FAS), Marylène SIMON (Par accord URAPEI-CREAI), Marie-Christine CARPENTIER (URIOPSS), Carole LE BECHEC (Réseau Cohérence), Joseph-Bernard ALLOUARD (Mouvement Agir Tous pour la Dignité), Pierre BARBIER (Coordination des associations de solidarité internationale), Mireille MASSOT (UNAASS), Fabienne COLAS (Union régionale de la Mutualité française), Claudine PERRON (Kevre Breizh), Patrice RABINE (SYNDEAC), Marine LE GALL-ELY (Universités de Bretagne), M'Hamed DRISSI (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Antoine DOSDAT (IFREMER), Michel MORVANT (par accord SOLIHA Bretagne et Habitat et développement en Bretagne), Gérard CLEMENT (Par accord entre l'UFC - Que choisir et Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)), Suzanne NOËL (EPL Bretagne-Pays de la

Loire), Marie-Pascale DELEUME (Eau et rivières de Bretagne), Jean-Yves PIRIOU (Eau et rivières de Bretagne), Sylvie MAGNANON (Bretagne vivante), Jean-Luc TOULLEC (Bretagne vivante), Michel CLECH (REEB), Jean-Philippe DUPONT (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), Cécile MARTIN (Personnalité qualifiée), Franck PELLERIN (Personnalité qualifiée), Anne LE MENN (Personnalité qualifiée), Bernard GAILLARD (Personnalité qualifiée), Gilles MATHEL (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

Adopté à l'unanimité